



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

CGT Éduc'action - 263 rue de Paris - case 549 - 93515 Montreuil cedex
Mel : unsen@cgteduc.fr - Site : www.cgteduc.fr

Continuité pédagogique et enseignement à distance : que veut nous dire le directeur du CNED ?

Depuis la fermeture des écoles et établissements scolaires la semaine passée, nous assistons à la mise en place généralisée de ce qu'appelle le ministère « *continuité pédagogique* » et enseignement à distance. Cela soulève un certain nombre de questions sur les pratiques pédagogiques, les conditions de travail et d'étude, mais aussi sur les outils mis à disposition des personnels et des élèves par l'administration. Au-delà des aspects pratiques et techniques qui ont très vite montré leurs limites, cette mise en œuvre suscite de nombreuses questions sur le métier d'enseignant-e.

Après plus de dix jours d'expérimentation, il est clair pour la CGT Éduc'action que, plus que jamais, enseigner est bien un métier qui s'apprend, qui n'a de pertinence et d'efficacité que lorsque cela se fait en présentiel, avec un lien direct entre personnels et élèves, une interrelation permettant des échanges constructifs. Dans les faits, et malgré les efforts des personnels, il n'est pas question de continuité pédagogique et d'enseignement depuis la semaine dernière, mais plus modestement du maintien d'un lien avec les apprentissages pour une grande partie des élèves.

Dans ce contexte, nous nous interrogeons sur les propos tenus ces derniers jours par le directeur du CNED à l'AEF. En insistant à plusieurs reprises sur l'évolution de l'enseignement à distance et l'accompagnement des enseignant-es, sur la nécessité de repenser « *les formes scolaires ou l'autoformation* », ou sur l'utilisation de ce procédé pour les élèves isolés géographiquement, la CGT Éduc'action s'interroge pour savoir si cette position est un simple avis personnel ou bien un ballon d'essai lancé par le ministère...

Pour notre organisation, cette situation extrême vécue par les personnels de l'Éducation nationale, par les élèves et les usager-ères, ne doit pas être l'occasion pour le ministre d'ouvrir des pistes impensables d'évolution de nos métiers qui introduiraient massivement des dispositions de travail qui éloigneraient enseignant-es et élèves. Vouloir généraliser de telles pratiques, qui ne sont actuellement qu'un palliatif, serait pénalisant pour l'ensemble des élèves et leurs apprentissages. Surtout, comme nous l'exprimons depuis longtemps, l'exploitation d'un enseignement numérique est extrêmement néfaste pour de très nombreux enfants et familles qui sont éloignées du numérique. En agissant de la sorte, on minimise la fracture numérique qui existe bel et bien en France et qui accroît les inégalités. Quant à l'enjeu « *écologique* » évoqué au regard des « *déplacements en car d'élèves dans les milieux isolés* », on frise le ridicule : outre la pollution induite par le recours accru aux serveurs informatiques, oser parler d'écologie pour justifier l'abandon des écoles rurales est pitoyable. Pour la CGT Éduc'action, tout cela est inacceptable !

Enfin, la CGT Éduc'action s'oppose à une éventuelle modification des missions des personnels enseignants où un enseignement à distance serait développé. Cela poserait immanquablement des questions de fondement de notre travail, des questions sur les outils officiels utilisés, sur la propriété du matériel utilisé, mais aussi sur le temps de travail et le droit à la déconnexion des personnels. Nous resterons vigilant-es à ce que cette expérience inédite ne se transforme pas en dangereuse expérience d'apprentis sorciers.

Montreuil, le 25 mars 2020